



Form 4

Articles of Amendment

*Canada Business Corporations Act
(CBCA) (s. 27 or 177)*

Formulaire 4

Clauses modificatrices

*Loi canadienne sur les sociétés par
actions (LCSA) (art. 27 ou 177)*

1

Corporate name

Dénomination sociale

Maya Gold & Silver Inc.

Maya Or & Argent Inc.

2

Corporation number

Numéro de la société

6893716

3

The articles are amended as follows

Les statuts sont modifiés de la façon suivante

The corporation changes its name to:

La dénomination sociale est modifiée pour :

Aya Gold & Silver Inc.

Aya Or & Argent Inc.

4

Declaration: I certify that I am a director or an officer of the corporation.

Déclaration : J'atteste que je suis un administrateur ou un dirigeant de la société.

Kathleen Jones-Bartels

604 341-7474

Misrepresentation constitutes an offence and, on summary conviction, a person is liable to a fine not exceeding \$5000 or to imprisonment for a term not exceeding six months or both (subsection 250 (1) of the CBCA).

Faire une fausse déclaration constitue une infraction et son auteur, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, est passible d'une amende maximale de 5 000 \$ et d'un emprisonnement maximal de six mois, ou l'une de ces peines (paragraphe 250(1) de la LCSA).

You are providing information required by the CBCA. Note that both the CBCA and the *Privacy Act* allow this information to be disclosed to the public. It will be stored in personal information bank number IC/PPU-049.

Vous fournissez des renseignements exigés par la LCSA. Il est à noter que la LCSA et la *Loi sur les renseignements personnels* permettent que de tels renseignements soient divulgués au public. Ils seront stockés dans la banque de renseignements personnels numéro IC/PPU-049.